

Cet examen sera pratiqué avec votre consentement, sur base de la lecture de l'information donnée par ce support.

Si, après avoir lu cette d'information (établie en fonction de la Loi relative aux Droits du patient du 22 août 2002), vous vous posez encore l'une ou l'autre question, n'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

PRINCIPE DE L'EXAMEN

L'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique) est une technique d'imagerie médicale **simple et indolore** utilisée dans un but diagnostique.

Son principe repose sur l'analyse des protons d'hydrogène de l'eau, qui composent 80 % de notre organisme.

Il faut, pour obtenir les images, exposer le patient à un champ magnétique émis par un gros aimant mais aussi à des ondes de radiofréquence.

Une injection de produit de contraste est parfois nécessaire.

En dépit de ses apparences complexes, l'examen est **sans aucun danger**.

PREPARATION

Pour les IRM abdominales (foie, vésicule, pancréas, entéro-IRM), le patient doit être **à jeun**.

Pour les autres explorations, vous ne devez pas être à jeun, mais **évitez un repas trop copieux avant examen**.

Dans tous les cas,

- Evitez de vous maquiller et prévoyez d'enlever vos verres de contact
- Evitez de porter des bijoux (montres, chaînes, boucles d'oreilles, piercing).
- Evitez de porter les patches pour médication transdermique (pour hormone, pour arrêter de fumer...)

En cas de prise d'Atarax (claustrophobie), vous devez impérativement vous faire accompagner le jour de votre examen. Ne pas conduire.

CONTRE- INDICATIONS ET CONSEILS

L'utilisation d'un champ magnétique puissant et d'ondes radiofréquences nous oblige à vérifier, dès la prise du rendez-vous, que le patient n'a pas de contre-indications à la réalisation de son examen IRM.

1. L'existence d'un **pacemaker** peut être une contre-indication à l'IRM, en raison du risque d'interférence entre son fonctionnement et les signaux électromagnétiques émis par la machine.

Si vous êtes porteur d'un pacemaker, il vous sera demandé de transmettre au préalable au service d'imagerie, une copie de la demande d'examen accompagnée:

- Des références du pacemaker ou défibrillateur ET des sondes
- De l'année d'installation du matériel
- Du nom de l'hôpital où a été implanté le matériel
- Idéalement, de la copie de la carte de matériovigilance et un courrier du cardiologue traitant attestant de la compatibilité du matériel avec une IRM 1.5 T

Ceci a pour but de **s'assurer de la compatibilité du matériel** et de planifier, le cas échéant, l'intervention d'un cardiologue avant et après IRM pour régler le défibrillateur / pacemaker.

2. La **grossesse est une contre-indication à évaluer pour injection de produit de contraste**.

En général, les 3 premiers mois sont contre-indiqués en application du principe de précaution.

Dans tous les cas, il est important de signaler toute grossesse/risque de grossesse (retard de règles) ou allaitement en cours aux membres de l'équipe médicale qui tiendra compte de cette information.

CONTRE-INDICATIONS ET CONSEILS (suite)

3. La **présence de matériel métallique au sein de l'organisme doit être également signalée** : valve cardiaque, agrafe chirurgicale, matériel d'ostéosynthèse, appareil auditif, éclat de balle ou de plomb de chasse, ... tout ce qui est métallique et risque de fausser les images.
Avant l'examen, un questionnaire de sécurité doit être complété par le patient (ce document est disponible sur le site pour édition et préparation).
 Il est parfois possible que l'on réalise au préalable une radiographie standard pour exclure la présence d'éléments métalliques suspectés.
4. Il faut mentionner au radiologue tous les **antécédents éventuels d'interventions cérébrales ou oculaires**.
5. Il est également nécessaire de mentionner une **insuffisance rénale sévère** connue pour que le radiologue évalue l'injection de produit de contraste.
6. Une **claustrophobie connue doit être signalée** : ce n'est pas une contre-indication, mais elle peut gêner la réalisation de l'examen et nécessiter des mesures préventives (prémédication, voire anesthésie légère).

DEROULEMENT DE L'EXAMEN

- Le patient est invité à enlever ses vêtements, ses bijoux et autres objets selon les instructions du technologue et à revêtir une blouse d'hôpital.
- On demandera au patient de préciser son **pooids**. Cette information est importante et doit être fournie à l'ordinateur lors de l'inscription des paramètres du patient pour assurer sa sécurité
- Le patient est installé sur la table d'examen à l'intérieur d'un tunnel. Il n'est jamais coupé de l'équipe médicale qui réalise les explorations : le personnel médical et technique l'entend et le voit à tout instant. Le patient dispose également d'un dispositif d'appel des soignants en cas de besoin.
- L'examen n'est pas douloureux mais le patient peut ressentir de l'inconfort dû au positionnement, à la durée de l'examen ou à sa condition. Certains patients ressentent une augmentation de la température corporelle ; ceci est fonction de la sensibilité de chacun au champ magnétique et aux radiofréquences.
- Si un produit de contraste est injecté, une sensation de fraîcheur peut être ressentie au niveau du bras lors de l'injection.
- Pendant l'examen, il y a beaucoup de bruit. Pour la sécurité des patients, les technologues fournissent des protections auditives, soit des bouchons ou un casque d'écoute.
- La qualité de l'examen est grandement dépendante de la collaboration du patient. Lors des instructions avant de commencer l'examen, le technologue insiste beaucoup sur l'importance de demeurer immobile. Le moindre mouvement dégrade l'image et peut obliger à recommencer une partie de l'examen.

RESSENTI ET RISQUES

- L'injection intraveineuse de Gadolinium est indolore et dénuée de danger. Les réactions allergiques à ce type de produit sont exceptionnelles, de l'ordre de 1 pour 1000 et sont le plus souvent discrètes. Elles peuvent survenir jusqu'à 48H après l'examen. Votre médecin pourra vous prescrire des médicaments pour réduire le risque d'allergie.
- Comme l'imagerie par résonance magnétique n'utilise pas de rayons X, il n'y a aucune dose de radiation. Une fois toutes les précautions prises en lien avec le magnétisme, l'examen d'IRM est très sécuritaire.

DUREE

La durée de l'examen peut varier (de 20 min à 1H), selon les organes explorés.

RESULTATS

Le patient peut reprendre ses activités immédiatement après l'examen. Les images acquises sont d'abord traitées et analysées par l'équipe médicale. Le résultat ne vous sera donc pas donné immédiatement. Le rapport du radiologue sera envoyé chez médecin demandeur dans les plus brefs délais. Les images réalisées seront également disponibles.

